



Morcenx, le 20/09/2017

Le principal,

A

Mesdames et Messieurs les parents
d'élèves

Objet ; Election des représentants des parents d'élèves au Conseil
d'administration du collège.

Madame, Monsieur,

L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil
d'administration du collège aura lieu le

Vendredi 13 octobre 2017

Affaire suivie

par :

M KOKOSSOU

Principal

Téléphone

05 58 07 83 62

Fax

05 58 08 16 71

Mail :

ce.0400093j@ac-

bordeaux.fr

Collège Henri

Scognamiglio

18, rue H.

Barbusse

BP 62

40110 -

MORCENX

Il est important que les parents participent en grand nombre à l'élection
de leurs **six représentants** au conseil d'administration. Leur mission est de
vous représenter, et d'apporter leur contribution à l'organisation des
études des élèves et à la vie de l'établissement.

Chaque parent peut voter et être élu, sauf si l'autorité parentale lui a été
retirée par décision de justice. Chaque parent dispose d'une voix et d'une
seule quel que soit le nombre d'enfants inscrits au collège.

Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste
(représentation proportionnelle au plus fort reste). Peuvent présenter une
liste les fédérations ou unions de parents d'élèves, les associations
déclarées de parents d'élèves, ainsi que les parents d'élèves qui ne sont pas
constitués en association mais qui souhaitent œuvrer ensemble.

Chaque liste doit comporter au minimum deux noms et prénoms, et au
maximum douze (six titulaires, six suppléants), classés dans un ordre
préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges, sans qu'il soit fait de
distinction entre titulaires et suppléants.

Les fédérations, unions, associations et groupements de parents me
remettront leurs listes en veillant qu'elles soient signées par chaque
candidat.

Le dépôt des listes interviendra au plus tard

lundi 02 octobre 2017 à minuit.

La liste des parents d'élèves électeurs et éligibles peut être consultée au
secrétariat du collège. Elle est établie à partir des informations données
par les familles au moment des inscriptions. Il vous appartient d'en vérifier
le contenu pour me signaler les éventuelles erreurs, omissions ou
modifications à apporter.

Le matériel ainsi que les modalités du vote vous parviendront au plus tard
le 6 octobre 2016, avec toutes les explications pour voter, y compris par
correspondance.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer l'expression de mes
respectueuses salutations

Le Principal